Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 68 (1976)

Heft: 12

Artikel: La fédération suisse pour l'éducation des adultes (FSEA) a 25 ans

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Fédération suisse pour l'éducation des adultes (FSEA) a 25 ans

Le 3 novembre a eu lieu à Lausanne, au siège de la Radio romande, une conférence de presse organisée par la section romande de la Fédération suisse pour l'éducation des adultes (FSEA), en collaboration avec le Département de la culture et de l'éducation de la Radio suisse romande, consacrée aux problèmes de l'éducation des adultes dans notre pays.

M^{11e} M.-C. Leburgue, chef du département précité, précisa les objectifs culturels et éducatifs de la Radio romande et le sens de sa collaboration avec divers organismes, dont la Communauté romande des écoles de parents, membre de la FSEA, et cette dernière. Depuis le 16 septembre, la FSEA bénéficie d'un quart d'heure d'antenne sur RSR2 le jeudi à 9 h 45 et peut annoncer les cours offerts au public par ses membres dans l'émission d'Yvette Z'Graggen «Le temps d'apprendre».

Cette collaboration s'est concrétisée à l'occasion des 25 ans de la FSEA. C'est en effet en 1951 qu'une dizaine d'associations s'occupant, depuis le début du siècle, de formation des adultes en Suisse décidèrent de s'unir pour coordonner leurs efforts et fondèrent la Fédération suisse pour l'éducation des adultes. Actuellement il y a 32 organisations faîtières regroupées en son sein, dont 17 forment sa section romande, créée il y a 10 ans et dont le secrétariat romand est à Lausanne.

500 000 personnes suivent en Suisse les 25 000 cours de ses membres. Mais que signifie «éducation des adultes»? Ces derniers ne sont-ils pas déjà éduqués? Il faudrait dire: ils ont été éduqués, mais il y a 10, 20 ou 30 ans! Or, depuis, le monde a changé et, eux, ils ont changé aussi. L'éducation des adultes, après le temps de scolarité obligatoire, est donc une acquisition libre, mais organisée, de nouvelles connaissances, attitudes ou savoir-faire destinés à préparer les adultes pour des tâches ou des intérêts nouveaux. Mais on enseigne différemment aux adultes et aux enfants, selon leurs motivations. Les méthodes doivent donc être actives, et c'est la femme qui devrait bénéficier le plus de cette formation englobée dans le processus dit de «l'éducation permanente».

Ce que revendique la FSEA, c'est ce droit à la formation durant toute la vie, avec l'appui de l'Etat; de pouvoir utiliser certains locaux scolaires pour les adultes; de bénéficier de lois cantonales d'appui, d'une formation adéquate des formateurs, de la coopération des Universités et de la recherche, et de pouvoir mieux aussi informer le public sur les offres éducatives grâce aux mass media. Par ses publications, son Centre de documentation à Zurich, sa revue «Education permanente» et la présentation de son nouveau concept

du développement de l'éducation des adultes en Suisse, la FSEA espère apporter à l'homme d'aujourd'hui une meilleure qualité de vie, le plein épanouissement de ses facultés et l'enrichissement de sa personnalité.